



## PRÉVENTION ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES - DRÔME

Association loi 1901 reconnue d'intérêt général

<http://poem26.id.st>

[poem26@ymail.com](mailto:poem26@ymail.com)

### LETTRE D'INFORMATION

FEVRIER 2015

#### ADOPTION DE LA LOI ABEILLE : REDUCTION DE L'EXPOSITION AUX ONDES ELECTROMAGNETIQUES

##### Communiqué de Robin des Toits -

La loi votée ce jeudi 29 janvier 2015 permet d'introduire un peu plus de transparence et de démocratie dans le développement des nouvelles technologies. Elle ouvre la voie à une réduction de l'exposition de la population aux radiofréquences (classées cancérigènes possibles par l'OMS - Organisation Mondiale de la Santé) ; elle met en place une instance de dialogue réunissant les parties prenantes ; elle incite à l'usage du "kit mains-libres" ; elle interdit le WIFI dans les crèches ; elle interdit la publicité sur la téléphonie mobile en direction des enfants ; elle demande un rapport sur l'électro-hypersensibilité.

C'est peu par rapport à l'ambition initiale de la proposition de loi de Laurence Abeille (EELV). C'est pourtant une première avancée qui a une grande portée symbolique dans un contexte où le lobbying industriel a été spectaculaire contre ce texte de loi - le parcours législatif de ce texte a pris plus de 2 ans ! Robin des Toits attend une promulgation de cette loi dans les meilleurs délais pour qu'elle entre en application le plus rapidement possible.

Robin des Toits s'inquiète du niveau de désinformation de certains élus pourtant censés "représenter la nation", leur frénésie pour le "tout connecté" quelles qu'en soient les conséquences sanitaires, et souligne paradoxalement leur déconnexion

d'avec le terrain, d'avec le dossier et d'avec la réalité des connaissances scientifiques...

Robin des Toits félicite les parlementaires qui ont permis l'adoption de cette loi - au premier rang desquels il faut citer Laurence Abeille, auteure et rapporteuse de cette loi - et les encourage à poursuivre dans cette voie. Cette loi est tout simplement une première au niveau Européen !  
(Etienne Cendrier porte-parole de Robin des Toits)

**L'intervention d'André Chassaigne** Assemblée Nationale: Exposition aux ondes électromagnétiques

**L'article du Monde** : [http://www.lemonde.fr/planete/article/2015/01/29/une-loi-pour-encadrer-l-exposition-aux-ondes\\_4565339\\_3244.html](http://www.lemonde.fr/planete/article/2015/01/29/une-loi-pour-encadrer-l-exposition-aux-ondes_4565339_3244.html)

\*\*\*\*\*

## ENVIRONNEMENT ET SANTE

### \* Dr Belpomme : « La plupart des maladies sont liées à l'environnement »

<http://fr.sott.net/article/23909-Dr-Belpomme-La-plupart-des-maladies-sont-liees-a-l-environnement>

En pièce jointe, l'appel du professeur Belpomme sur les dangers des maladies chimiques.

### \* Maladies environnementales émergentes :

Compte rendu du colloque « Crise sanitaire des maladies chroniques : les maladies environnementales émergentes nous alertent ». <http://www.am2e.org/dossier-scientifique-sur-les-m2e/>

Site de l'Alliance Maladies Environnementales Émergentes <http://www.am2e.org/>.

### \* Comment dépolluer un habitat ?

\*\*\*\*\*

## **ONDES : LE COMITÉ ECONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN VEUT CHANGER LA DONNE.**

Le Comité Economique et Social Européen (CESE / EESC), suite à une audition publique du 4 Novembre dernier réunissant les différentes parties - dont l'association Powerwatch (Royaume-Uni) et Robin des Toits qui représentait plusieurs associations Européennes et associations d'Electro-HyperSensibles comme Une Terre pour les EHS, ainsi que le Professeur Johansson du Karolinska Institute -, a proposé à la Commission Européenne certaines modifications législatives. Une première !

Modifier les normes d'exposition du public pour préserver la santé des personnes et protéger l'environnement : appliquer le principe d'exposition minimum (ALARA) : le rayonnement électromagnétique doit être maintenu à un niveau aussi faible qu'il est possible.

En effet, le principe de précaution doit s'appliquer dans un contexte où la population, notamment les jeunes et les enfants, est de plus en plus exposée alors que l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) a défini ces rayonnements électromagnétiques comme « cancérogènes possibles » (Groupe 2B).

Le Comité Economique et Social Européen propose de promouvoir toutes les techniques alternatives aux antennes, portables, etc., tous dispositifs permettant de protéger la santé et l'environnement qui soient tout aussi efficaces que ceux actuellement utilisés mais présentant moins d'effets négatifs sur le plan sanitaire et environnemental.

Le Comité Economique et Social Européen demande à la Commission Européenne de reconnaître l'électro-hypersensibilité comme une pathologie découlant d'un syndrome d'intolérance aux champs électromagnétiques et de prévoir des mesures spécifiques pour protéger les électro-hypersensibles, notamment en créant des zones blanches, mais aussi en procédant à l'étiquetage des produits sans-fil pour alerter le public sur les dangers inhérents à ce type de technologies.

A cet effet, il est proposé des campagnes d'information sur les risques d'effets biologiques nocifs à long terme ciblant de manière privilégiée les enfants, les adolescents et les jeunes en âge de procréer.

Le DECT (téléphone fixe sans-fil) et le WIFI, que la plupart des gens utilisent, sont concernés par cette alerte.

L'avis d'initiative définitif du Comité Economique et Social Européen devrait faire date. Il permettra une réelle prise en compte de l'électro-hypersensibilité. Un début pour sortir les victimes du déni officiel ; commencer à les traiter décemment comme des êtres humains à part entière. Cet avis devrait demander à la Commission Européenne de protéger la santé publique des effets nocifs des technologies du sans-fil, notamment les enfants et les plus fragiles.

\*\*\*\*\*

## ÉTUDE : LA CONNAISSANCE DES PARENTS SUR LES ONDES

L'inquiétante méconnaissance des effets des ondes électromagnétiques – Etude publiée le 17 décembre 2014 par VÉRONIQUE YVERNAULT

En marge du lancement de son nouveau babyphone Babycamera 0% Emission qui permet de recevoir des sons et des images de son bébé sur son smartphone via le réseau électrique filaire de la maison, Babymoov a demandé au site [Avis de Mamans.com](http://Avis.deMamans.com) de sonder les mamans sur les ondes électromagnétiques. Une étude loin d'être superflue vu le manque flagrant de connaissance des Français sur ce sujet. Etat des lieux...

Un niveau de connaissance faible

Si 94% des mamans savent que les téléphones mobiles émettent des ondes électromagnétiques, elles ne sont plus que 78% à penser qu'une tablette en émet et 71% qu'un baby phone en émet

aussi. Pis, **plus de la moitié d'entre elles ignorent si elles habitent à proximité d'une antenne relais** et un tiers ne savent pas ce qu'est une onde électromagnétique.

Et même si plus de 80% des mamans interrogées pensent que les enfants sont plus sensibles aux ondes, elles sont tout aussi nombreuses à ignorer que le **crâne d'un enfant absorbe dix fois plus de radiations** que celui d'un adulte. « *Ne sachant pas exactement ce que sont les ondes et leurs effets, les parents sont en plein paradoxe : si seulement 27% des mamans sondées ont peur pour leurs enfants, 93% d'entre elles aimeraient se protéger des ondes mais, elles reconnaissent à 88%, qu'elles ignorent quels moyens de protection utiliser* », observe Elsa Grangier, fondatrice d'Avis de Mamans.

Les babyphones en question

Parmi les 1350 mamans interrogées dans l'étude, 39% utilisent un baby phone. Leurs principaux critères de choix sont : la distance/la portée de l'appareil, son prix et son autonomie. La fréquence des ondes n'arrive qu'en cinquième position, citée par 11% des sondées.

De fait, **55% des mamans utilisant un babyphone ignorent la technologie employée par l'appareil**. Et plus de 80% ne connaissent pas de modèle de babyphone à faible émission d'ondes électromagnétiques. Il reste donc, pour les fabricants, encore beaucoup de pédagogie à faire pour expliquer les différentes technologies !

L'enjeu est d'autant plus important que, pour les parents utilisateurs, **le babyphone est un véritable incontournable : 40% s'en servent à chaque nuit et à chaque sieste de leur bébé**. « *Non seulement, le babyphone est très utilisé, mais il est aussi placé très près de l'enfant* », souligne Elsa Grangier. Ainsi, près de 45% l'installent entre 50cm et 1m de l'enfant, 11% l'installent à moins de 50cm et 4% le mettent directement dans le lit du bébé !

« *Il faut déconstruire rapidement ces paradoxes : si plus de 68% des mamans pensent que plus on éloigne un babyphone, moins l'enfant est exposé aux ondes, elles sont pourtant 60% à ne pas respecter cette précaution et placent le babyphone à moins d'un mètre de leur bébé* », résume Elsa Grangier.

Un usage du mobile dès le plus jeune âge

Même manque de précaution quant à l'usage des téléphones mobiles et autres tablettes. Ainsi, si les mamans possèdent presque toutes un téléphone portable (99,7% de l'échantillon), **elles sont plus de 37% à affirmer que leur enfant l'utilise également**.

Idem pour les tablettes numériques : les mamans qui en possèdent (63% des sondées) affirment, pour plus de la moitié d'entre elles, que leur enfant est également utilisateur. De quoi, hélas, faire le plein d'ondes...

L'Etude

[http://www.vecteurimage.com/clients/Babymoov/2014/12/Etude/ETUDE\\_lesondesauquotidien.html](http://www.vecteurimage.com/clients/Babymoov/2014/12/Etude/ETUDE_lesondesauquotidien.html)

L'article de presse de LSA

<http://www.lsa-conso.fr/l-inquietante-meconnaissance-des-effets-des-ondes-electromagnetiques-etude,195812>

\*\*\*\*\*

**LE PAPE N'AIME PAS LES ONDES**

Source : France dimanche édition du 26 décembre 2014. Article en pièce jointe.

\*\*\*\*\*

## **REPORTAGE : MALADES DES ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES**

Réalisé par Laurent Berthault :

<http://www.rfi.fr/emission/20150129-malades-ondes-electromagnetiques/>

---

(29 janvier 2015). La pollution électromagnétique est invisible mais omniprésente, générée par les antennes relais des téléphones portables, les bornes Wi Fi entre autres. En Europe, 1 à 3% de la population, gênée par ces rayonnements serait devenue électrohypersensible. Alors que la France vient de voter une loi qui vise à encadrer davantage l'exposition à ces ondes, Laurent Berthault a recueilli le témoignage de personnes électrosensibles. Pour elles, vivre en société devient un cauchemar. La loi votée ce jeudi interdit le Wi Fi dans les crèches et les écoles maternelles ; elle en limite l'usage dans les écoles primaires. Elle exige aussi de consulter les élus et les riverains avant d'implanter des antennes relais téléphonique. Laurence Abeille, députée écologiste du Val de Marne, en est à l'initiative. Pendant deux ans, elle a dû composer avec les industriels de la téléphonie mobile.

**Bulletin d'information du « Canard Rit Jaune » de février 2015** en pièce jointe.

\*\*\*\*\*

## **LES EFFETS DU TELEPHONE PORTABLE SUR LES FOURMIS**

Une étude de chercheurs de l'Université Libre de Bruxelles.

Les effets négatifs du téléphone portable commencent à être connus, mais qui aurait pu croire que cet appareil que nous utilisons tous les jours pourrait être aussi nocif pour les fourmis ?

Pour cela, des chercheurs ont exposé les fourmis à des ondes GSM et ce qu'ils ont découvert est assez terrifiant.

Ainsi, les fourmis ont très vite été désorientées, les ondes GSM touchant directement leur système nerveux, les empêchant alors de se déplacer normalement.

Bien qu'elles récupèrent une partie de leurs capacités une fois l'appareil débranché, si elles restent trop longtemps à proximité du téléphone, elles finissent par mourir.

Lien vers la vidéo :

[L'effet du téléphone portable sur des fourmis va vous faire froid dans le dos](#)

\*\*\*\*\*

## DANS LA PRESSE :

### \* Article + vidéo de Paris Match 13 02 2015 :

- Portables : déjà l'onde de choc : <http://www.parismatch.com/Actu/Environnement-et-sciences/Deja-l-onde-de-choc-personnes-electrosensibles-aux-ondes-des-portables-d-Internet-de-Bluetooth-707892>

- Une vidéo sur le quotidien d'un EHS : Jonathan, électrosensible : la vie loin des ondes <https://www.youtube.com/watch?v=41rU8lBtRIk&list=UUYvQOj-t4u5-QKGB3AuoLjw>

### \* Article du Figaro Madame : comment se protéger des ondes à la maison ?

<http://madame.lefigaro.fr/bien-etre/ondes-electromagnetiques-a-la-maison-comment-sen-proteger-130115-93762>

### \* Les électrohypersensibles manifestent contre l'implantation d'une antenne relais à Pailhares (Ardèche)

<http://www.ledauphine.com/ardeche/2014/11/19/ardeche-privas>

### \* Les compteurs intelligents seraient un risque «sérieux» pour la santé de la population:

Une sommité internationale contredit les affirmations d'Hydro-Québec

<http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/349405/les-compteurs-intelligents-seraient-un-risque-serieux-pour-la-sante-de-la-population>

\*\*\*\*\*